

Les demandeurs d'emploi sortant d'une formation financée par la Région

Bourgogne-Franche-Comté
EN 2019

mars 2021





La Région est compétente en matière de formation professionnelle des demandeurs d'emploi et s'attache à adapter ses actions au plus près des besoins de la population et des entreprises.

Observer, analyser et comprendre le rôle de la formation dans les parcours professionnels permet de mieux connaître les effets des politiques et d'alimenter la réflexion relative à ces enjeux.

Dans cet objectif, une enquête de suivi des demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une formation a été mise en place. La population ciblée par l'enquête est composée de 17 683 demandeurs d'emploi ayant suivi une formation professionnelle financée par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Le nombre de formés a progressé de 31 % en un an sous l'effet du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences en région signé par la Région, l'État et les partenaires sociaux fin 2018. Les formations, achevées au cours de l'année 2019, concernent :

- des parcours de formation dits "amont de la qualification" (57 %) dont l'objectif est de permettre l'accès à la qualification, voire à l'emploi
- des parcours de formation qualifiants (43 %) dont l'objectif est de permettre l'acquisition et/ou le développement de compétences reconnues par une certification et favoriser l'accès ou le retour à l'emploi. Parmi eux, 64 % des sortants ont obtenu leur certification.

L'enquête est adressée aux stagiaires 6 mois après leur sortie de formation. Ainsi, six mois après la fin d'une formation qualifiante financée par la Région en 2019, 68 % des répondants déclarent avoir accédé à un emploi au cours des six premiers mois qui suivent la fin de leur formation. Comparé aux sortants en 2018, ce taux d'accès à l'emploi au cours des six premiers mois a progressé de 5 points.

Parmi les 51 % des répondants en emploi 6 mois après leur sortie de formation, 59 % occupent un emploi durable.

Plus de trois quarts des répondants en emploi jugent leur emploi directement en lien avec la formation suivie et plus de 8 répondants sur 10 que la formation a été déterminante dans leur retour à l'emploi.

Les analyses proposées dans ce document portent sur l'ensemble des sortants dont plus de 4 280 répondants sortis de formation qualifiante. Le taux de réponses à cette enquête, parmi les sortants de formation qualifiante, s'élève à 56 %. Ils seront à travers ce document nommés indifféremment : les stagiaires, les personnes enquêtées ou interrogées, les répondants ou les bénéficiaires.



Le Plan d'investissement dans les compétences a pour objectif de renforcer les compétences et améliorer la qualification par la formation des jeunes et des demandeurs d'emploi, pour permettre un retour à l'emploi.

Dans sa déclinaison en Bourgogne-Franche-Comté, la Région, l'État et les partenaires sociaux ont signé, fin 2018, un Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC). L'un des axes prioritaires est de garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés.

Avant de suivre une formation qualifiante, les publics qui en ont besoin, peuvent bénéficier d'une formation en amont de la qualification. Les dispositifs proposés ont pour objectifs de construire un projet professionnel, de remobiliser ou d'acquérir des compétences complémentaires préalables à un parcours qualifiant ou à une insertion professionnelle.

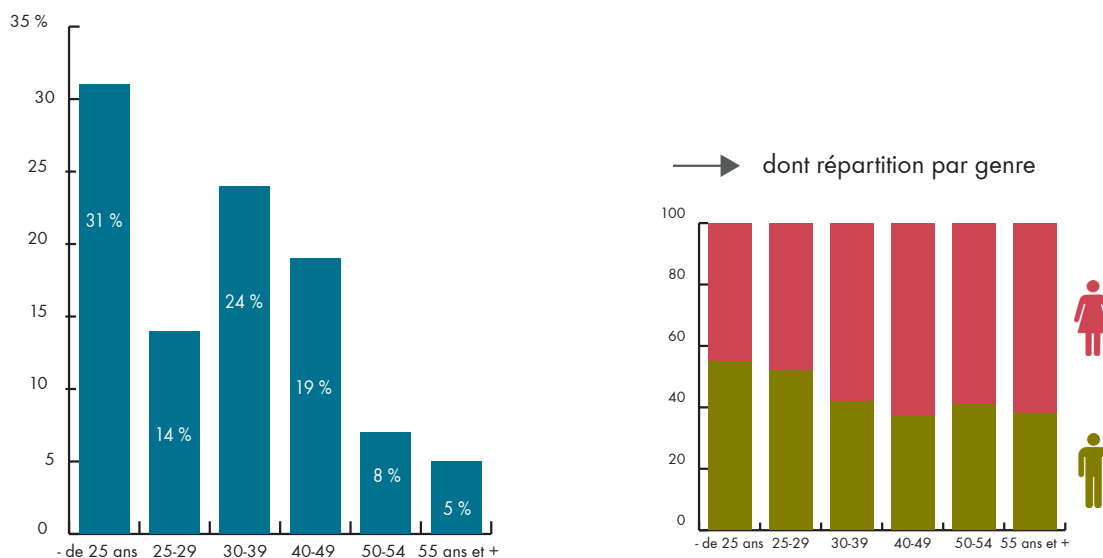
LES SORTANTS DES FORMATIONS

Le profil des sortants

L'analyse des sortants porte sur 17 683 demandeurs d'emploi ayant suivi une formation professionnelle financée par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Les formations concernées se sont achevées au cours de l'année 2019.

Les stagiaires ont en moyenne 33 ans et 54 % sont des femmes. Les jeunes de moins de 25 ans représentent près d'un tiers des sortants de formation. Les plus de 50 ans représentent 13 % des formés. Les hommes sont surreprésentés parmi les jeunes de moins de 30 ans.

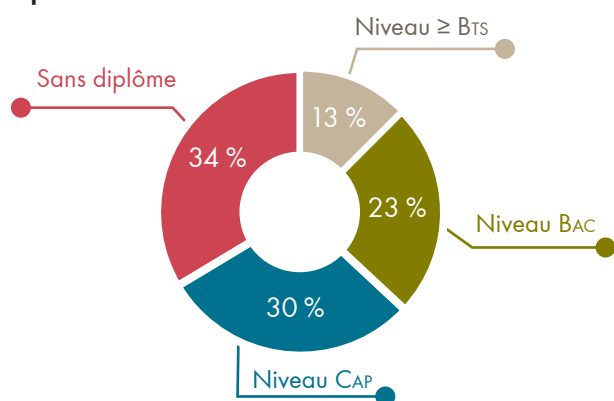
Répartition par âge des sortants de formation



Source : Sortants 2019 de formation - Formations financées par la Région BFC - Traitement Emfor

La structure par âge des stagiaires diffère selon le domaine de formation. Comparées à l'ensemble des sortants, les formations du domaine Matériaux souples (textile, habillement, cuirs et peaux) sont plus fréquemment suivies par des personnes âgées de 30 à 39 ans. À l'inverse, les jeunes de moins de 25 ans y apparaissent moins, au profit des formations des domaines Services aux collectivités (nettoyage, sécurité des biens et des personnes, etc.) et Services aux personnes santé, social, enseignement, tourisme, coiffure etc.). On peut faire l'hypothèse que les stratégies d'orientation diffèrent selon les tranches d'âge des demandeurs d'emploi.

Répartition des sortants selon leur niveau de formation le plus élevé avant l'entrée en formation

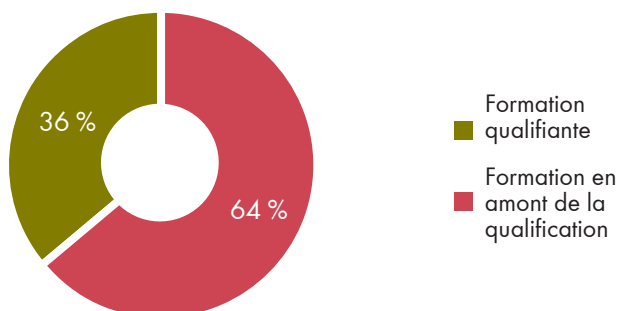


64 % des stagiaires possèdent un niveau inférieur ou égal au CAP avant leur entrée en formation. La part des personnes entrées en formation sans diplôme a augmenté de 4 points en un an. Les femmes ont un niveau de formation plus élevé que les hommes : 39 % ont un niveau BAC et plus avant leur entrée en formation contre 32 % des hommes.

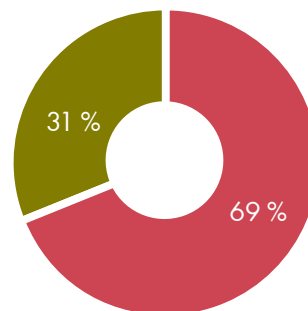
Source : Sortants 2019 de formation - Formations financées par la Région BFC
Traitement Emfor

L'offre de formation proposée par la Région Bourgogne-Franche-Comté facilite l'accueil des publics fragiles au sein des formations. Ainsi, 13 % des sortants de formation sont en situation de handicap. Parmi eux, 64 % sortent de formation en amont de la qualification, soit 15 points de plus qu'en 2018. Les bénéficiaires du RSA représentent quant à eux 18 % des sortants de formation. Ils suivent majoritairement des formations en amont de la qualification (69 %), soit 13 points de plus qu'en 2018.

Répartition des sortants en situation de handicap par type de formation



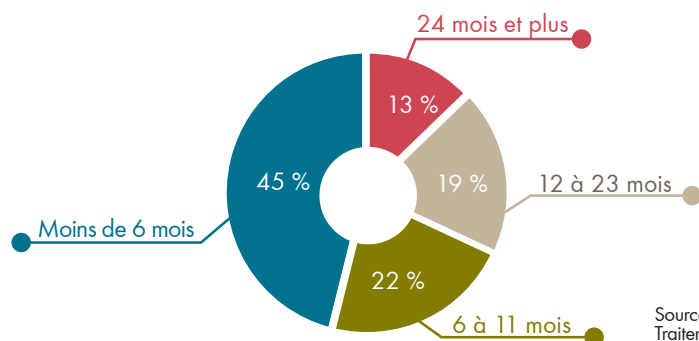
Répartition des sortants bénéficiaires du RSA par type de formation



Source : Sortants 2019 de formation - Formations financées par la Région BFC - Traitement Emfor

Environ un tiers des sortants de formation sont des demandeurs d'emploi de longue durée avant l'entrée en formation (inscrit à Pôle emploi depuis 12 mois et plus), part qui reste stable entre 2018 et 2019. Les sortants de formations qualifiantes sont proportionnellement plus nombreux à être inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an (36 % contre 29% pour les formations en amont de la qualification).

Répartition des sortants selon leur ancienneté d'inscription à Pôle emploi

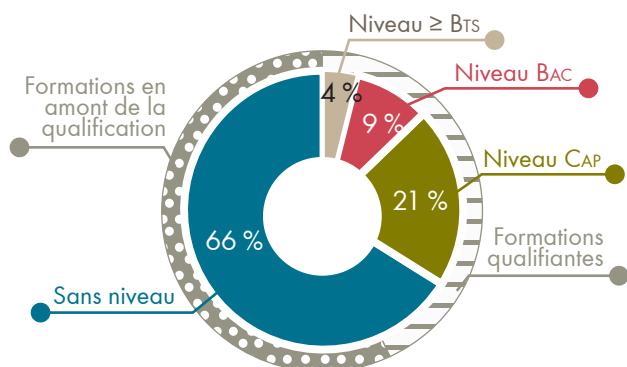


Source : Sortants de formation en 2019 - financées par la Région
Traitement Emfor

Les caractéristiques des formations suivies

Plus d'un tiers des sortants ont suivi une formation de niveau supérieur ou égal au CAP (34 %). Cette part a diminué de 11 points en un an mais le volume de sortants reste stable.

Répartition des sortants selon le niveau de la formation suivie



Source : Sortants 2019 de formation - Formations financées par la Région BFC
Traitement Emfor

> Certaines formations qualifiantes sont sans niveau spécifique comme les CQP ou les formations liées à la création d'entreprise, etc.

> La part importante de sortants de formation sans niveau spécifique est liée à la prépondérance de formations en amont de la qualification.

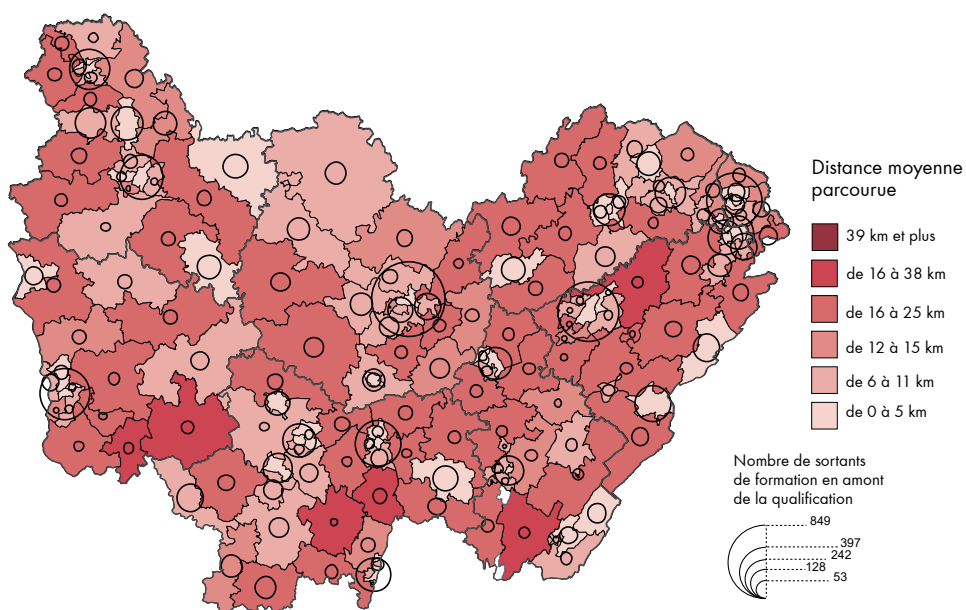
En effet, 57 % des sortants ont suivi des formations en amont de la qualification : dispositif en amont de la qualification (DAQ), dispositif de formation linguistique (DFL), école de la 2^e chance et une formation pour moi c'est possible (UFPM). Le nombre de demandeurs d'emploi ayant suivi ces formations s'élève à 10 070, soit 69 % de plus qu'en 2018. Concernant les formations qualifiantes, le nombre de formés reste stable. Ces constats reflètent l'un des objectifs du PRIC qui est de garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés.

Type de formation suivie	Effectif sortants 2019	Part des sortants 2019	Evol. Effectifs 2018-2019
Formations qualifiantes	7 613	43 %	0 %
Formations en amont de la qualification	10 070	57 %	+ 69 %
Dispositif en amont de la qualification - DAQ	4 818	27 %	+ 23 %
Dispositif de formation linguistique - DFL	2 720	16 %	+ 168 %
École de la deuxième chance	518	3 %	- 11 %
Une formation pour moi c'est possible - UFPM	1 802	10 %	+ 330 %
Autres	212	-	-
Total général	17 683	100 %	+ 31 %

L'accessibilité géographique des formations

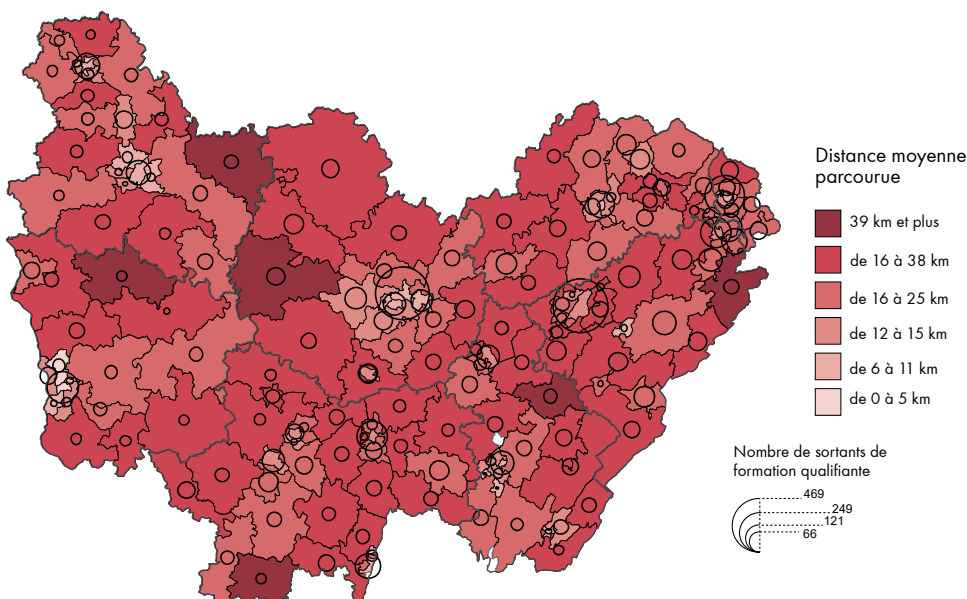
Les sortants de formation en amont de la qualification parcourent moins de distance pour accéder à leur lieu de formation que les sortants de formation qualifiante. Ce constat est dû, en partie, à la nature des prestations moins techniques et plus facilement mobilisables au plus près des apprenants. Ainsi dans 96 % des cantons de la région, les sortants de formation en amont de la qualification parcourent en moyenne moins de 25 kilomètres pour accéder à leur lieu de formation. À titre de comparaison, cette part chute à 59 % pour les sortants de formation qualifiante. Quel que soit le type de formation, les sortants de formation en 2019 sont plus proches de leur lieu de formation que les sortants en 2018, ce qui facilite l'accès à la formation (+ 4 points pour les formations en amont de la qualification et +8 points pour les formations qualifiantes).

Répartition des sortants de formation en amont de la qualification selon la distance moyenne parcourue, par canton, entre le lieu de résidence des sortants en Bourgogne-Franche-Comté et leur lieu de formation.



Source : Sortants 2019 de formation - Formations financées par la Région BFC
Traitement Emfor - Fait avec Philcarto

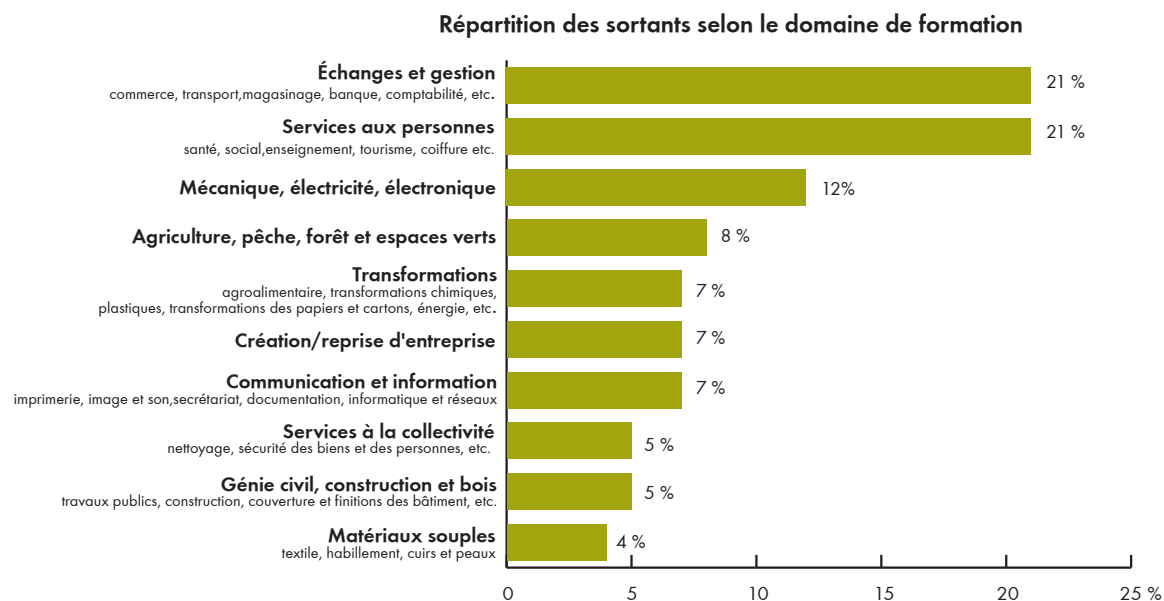
Répartition des sortants de formation qualifiante selon la distance moyenne parcourue, par canton, entre le lieu de résidence des sortants en Bourgogne-Franche-Comté et leur lieu de formation.



Source : Sortants 2019 de formation - Formations financées par la Région BFC
Traitement Emfor - Fait avec Philcarto

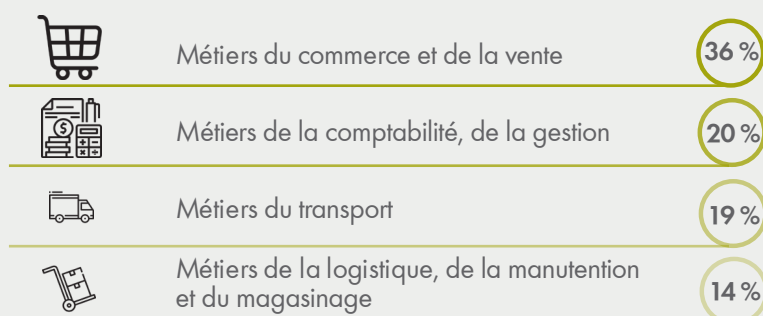
Caractéristiques des formations qualifiantes par domaine

Parmi les formations qualifiantes, les deux domaines de formation qui rassemblent le plus grand nombre de formés sont Échanges et gestion (21 %, soit 2 points de plus en un an) et Services aux personnes (21 %, soit 3 points de plus en un an).

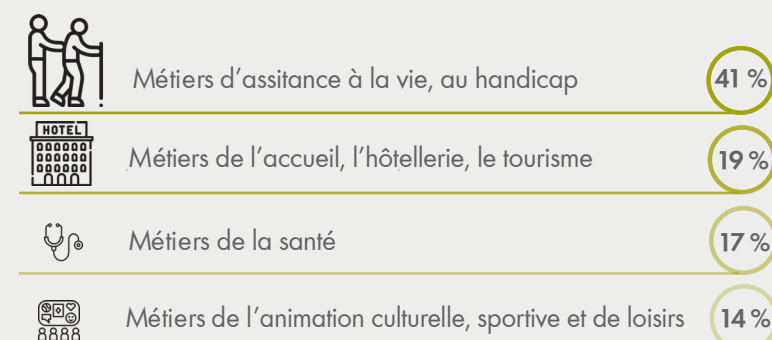


Source : Sortants 2018 de formation - Formations financées par la Région BFC - Traitement Emfor
Les domaines de formation possédant moins de 150 personnes ne sont pas présentes sur le graphique

Les principales formations suivies dans le domaine Échanges et gestion portent sur le commerce (responsable de magasin, vendeur, employé de commerce, etc.) (36 %), la comptabilité, l'administration et la gestion de la paie (20 %) et les métiers du transport (19 %). Les sortants du domaine du transport ont fortement progressé en un an.



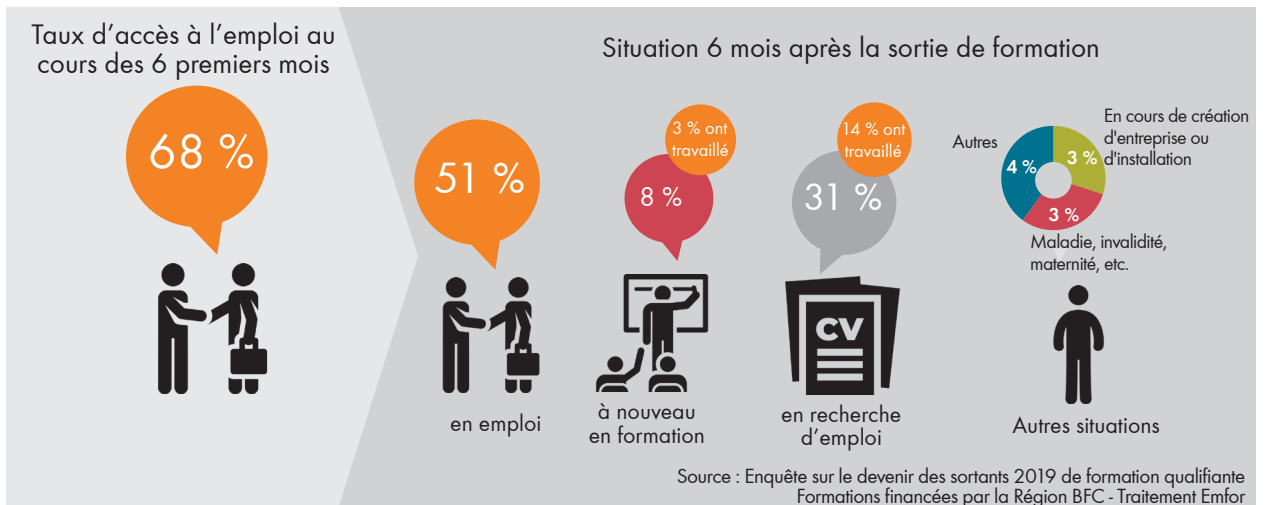
Les principales formations suivies dans le domaine Services aux personnes portent sur les métiers d'assistance à la vie, au handicap et aux jeunes enfants (41 %), les métiers de l'accueil, l'hôtellerie et le tourisme (19 %) ainsi que sur les métiers de la santé (17 %). En un an, le nombre de sortants dans le domaine de la santé a fortement progressé ainsi que ceux du domaine de l'assistance à la vie et au handicap dans une moindre mesure.



L'ACCÈS À L'EMPLOI DES SORTANTS DE FORMATION QUALIFIANTE PROGRESSE

Les résultats ci-dessous correspondent aux données des 4 281 répondants sortis de formation qualifiante.

68 % des stagiaires ont accédé à l'emploi au cours des 6 mois qui suivent la fin de leur formation

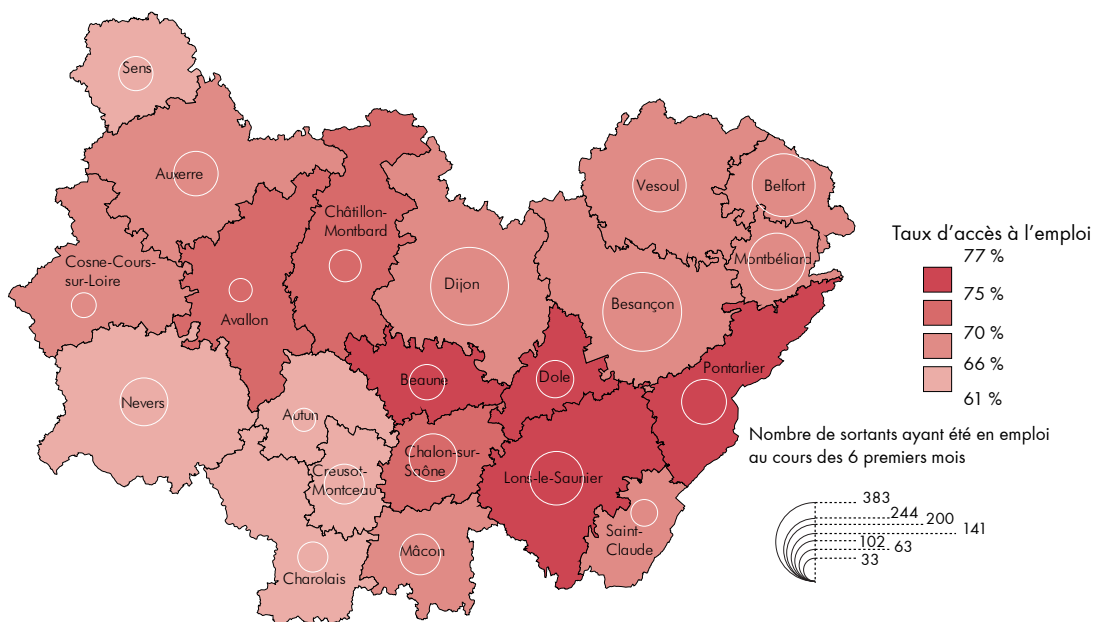


Six mois après la sortie, 51 % des répondants sont en emploi, soit 3 points de plus que l'an passé. Par ailleurs, 31 % des répondants sont en recherche d'emploi, 8 % sont à nouveau en formation et 10 % se déclarent être dans une autre situation.

Ce taux global d'accès à l'emploi cache cependant des disparités selon le territoire, le profil des stagiaires et les formations suivies. En effet, les facteurs, identifiés dans l'enquête, qui influencent le taux d'accès à l'emploi sont multiples : le niveau ou le domaine de spécialité de la formation suivie, l'obtention du diplôme ou de la certification ou encore l'âge des stagiaires.

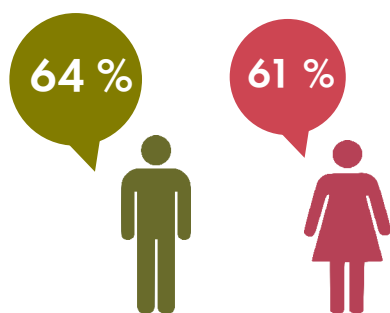
Les zones d'emploi de Pontarlier et Lons-le-Saunier affichent les meilleurs taux d'accès à l'emploi (respectivement 77 % et 76 %). Dans ces deux zones d'emploi frontalières de la Suisse, les sortants s'insèrent majoritairement en France (86 % pour la zone d'emploi de Pontarlier et 98 % pour celle de Lons-le-Saunier). Les zones d'emploi de Besançon et de Dijon rassemblent plus de 500 sortants dont le taux d'accès à l'emploi s'élève, à respectivement 67 % et 68 %.

Répartition des sortants de formation et taux d'accès à l'emploi par zone d'emploi en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Enquête sur le devenir des sortants 2019 de formation qualifiante Formations financées par la Région BFC - Traitement Emfor

Taux d'accès à l'emploi au cours des 6 premiers mois



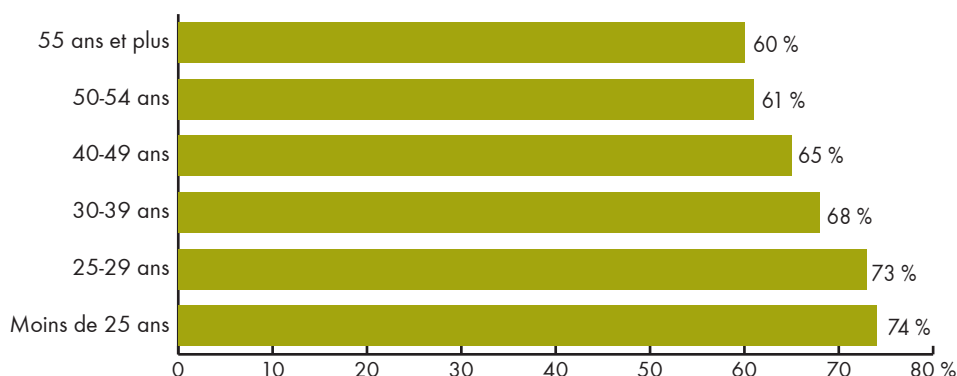
En un an, le taux d'emploi progresse de 6 points, quel que soit le genre. Comme l'an passé, les hommes s'insèrent davantage que les femmes au cours des six premiers mois qui suivent la fin de leur formation.

Source : Enquête sur le devenir des demandeurs d'emploi sortis d'une formation qualifiante financée par le Conseil région BFC en 2018 - Traitement Emfor

Concernant le profil des stagiaires, le taux d'accès à l'emploi progresse quelles que soient les tranches d'âge. La progression est plus marquée pour les 50 ans et plus même si leur taux d'accès à l'emploi reste plus faible que pour les autres tranches d'âge.

Ce sont les plus jeunes qui semblent le mieux s'insérer à la suite de leur formation. Les moins de 25 ans et les 25-29 ans sont respectivement 74 % et 73 % à déclarer avoir accédé à l'emploi au cours des six premiers mois contre 68 % pour l'ensemble des sortants de formations qualifiantes. Les moins de 25 ans poursuivent quant à eux davantage vers une nouvelle formation (12 % contre 8 % pour l'ensemble des sortants). Enfin, les personnes de 50 ans et plus sont plus nombreuses à rechercher un emploi six mois après leur sortie de formation (41 % contre 31 % pour l'ensemble des sortants).

Taux d'accès à l'emploi au cours des six premiers mois selon l'âge des sortants



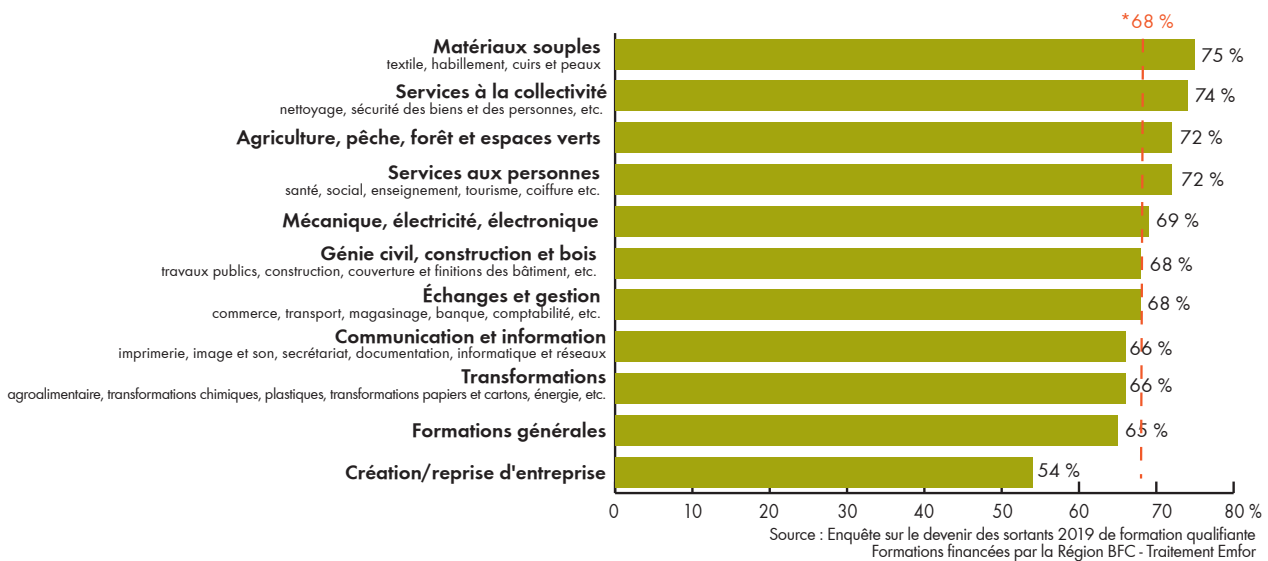
Source : Enquête sur le devenir des sortants 2019 de formation qualifiante Formations financées par la Région BFC - Traitement Emfor

71 % des sortants de niveaux CAP déclarent accéder à l'emploi au cours des six premiers mois contre 68 % pour l'ensemble des sortants de formations qualifiantes. Pour les sortants de formation de niveaux BAC et de niveaux supérieurs ou égaux au BTS, les retours de l'enquête ne mettent pas en avant d'écarts significatifs. En un an, la progression du taux d'emploi a concerné essentiellement les formations sans niveau spécifique, leur taux d'accès à l'emploi est passé de 51 % à 63 %. Cette évolution est due essentiellement à la structuration des sortants par domaine de formation.

En outre, quel que soit le niveau de la formation, l'obtention du diplôme améliore le taux d'accès à l'emploi au cours des six premiers mois. Globalement, il s'élève à 74 % avec l'obtention d'un(e) diplôme/certification contre 55 % en leur absence.

Les situations professionnelles au moment de l'enquête diffèrent également selon le domaine de la formation suivie. Ainsi, les sortants du domaine Matériaux souples affichent un taux d'accès à l'emploi le plus élevé : 75 %. Plus de 7 sortants sur 10 des domaines Services à la collectivité, Agriculture, pêche, forêt et espaces verts et Service aux personnes, ont également déclaré avoir accédé à l'emploi au cours des six premiers mois. Le renforcement de l'offre régionale de formations dans les domaines Matériaux souples semble participer à répondre aux besoins de recrutement des entreprises de maroquinerie de la région.

Taux d'accès à l'emploi au cours des six premiers mois selon le domaine de formation



Les domaines de formation possédant moins de 150 personnes ne sont pas présentes sur le graphique
*Taux d'accès à l'emploi moyen

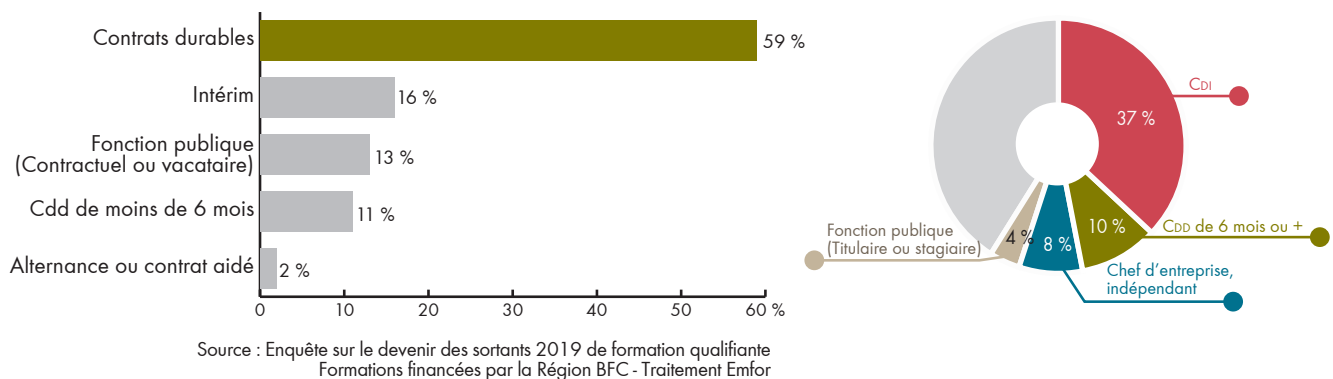
À l'inverse, les domaines Communication et information et Transformations offrent, comme l'un des autres, des taux d'accès à l'emploi plus faibles qu'en moyenne. Les sortants de formation Création/reprise d'entreprise sont, quant à eux, davantage en cours d'installation à leur compte, ce qui explique le faible taux d'accès à l'emploi.

Parmi les personnes en emploi, 59 % ont un emploi durable

Au moment de l'enquête, plus de trois quarts des répondants en emploi ont un statut de salarié. Les autres sont intérimaires (16 %) ou exercent une profession libérale, sont indépendants ou chefs d'entreprise (8 %). En un an, le poids de l'intérim a diminué et celui des indépendants a progressé. Tout statut confondu des stagiaires en emploi, l'emploi retrouvé est à 59 % un emploi durable (chef d'entreprise, titulaire ou stagiaire de la fonction publique, CDI ou CDD 6 mois et plus), soit 4 points de plus en un an.

Près de 2 200 stagiaires en emploi

6 mois après la sortie de formation, parmi les stagiaires en emploi, 59% ont un emploi durable



Le type d'emploi est influencé par :

le niveau de formation

- La part des stagiaires en emploi durable augmente avec le niveau de la formation suivie :
 - > 56 % pour les niveaux CAP (soit 3 points de plus en un an)
 - > 63 % pour les niveaux BAC (soit 5 points de plus en un an)
 - > 63 % pour les niveaux BTS et plus (soit 1 point de moins en un an)

le domaine de formation

- La part des stagiaires en emploi durable est plus élevée pour les sortants des domaines Matériaux souples (75 %), Services à la collectivité (65 %) et Échanges et gestion (64 %). Ce dernier domaine affiche une forte progression de la part des contrats durables (+9 points). Il est à noter que le domaine Matériaux souples a formé un nombre restreint de demandeurs d'emploi pour répondre à un besoin spécifique des entreprises de la région.
- La part des stagiaires en emploi en intérim est plus élevée pour les sortants des domaines Mécanique, électricité, électronique (41 %), Génie civil, construction et bois (26 %) et Transformations (25 %). Pour ce dernier domaine, le poids de l'intérim a progressé au détriment des contrats durables, à l'inverse du domaine Mécanique, électricité, électronique pour lequel le poids de l'intérim a fortement diminué au profit de contrats durables.

Principales catégories de métiers exercés par les sortants en emploi, ayant suivi une formation du domaine "Matériaux souples"

Assembleur, monteur ou piqueur en maroquinerie 44 %

Sellier maroquinier 14 %

Principales catégories de métiers exercés par les sortants en emploi, ayant suivi une formation du domaine "Services à la collectivité"

Agents de surveillance, de sécurité... 60 %

Agents de propreté, d'entretien 22 %

Des bénéficiaires majoritairement satisfaits de leur emploi et de la formation suivie

Comme l'an dernier, plus de 8 personnes sur 10, en emploi au moment de l'enquête, jugent que la formation a été déterminante dans leur retour à l'emploi. Elle a été absolument déterminante pour 57 % d'entre elles.

Satisfaction des stagiaires sur l'impact de la formation dans leur retour à l'emploi

Absolument déterminante



57 %

En partie déterminante



25 %

Non déterminante



18 %

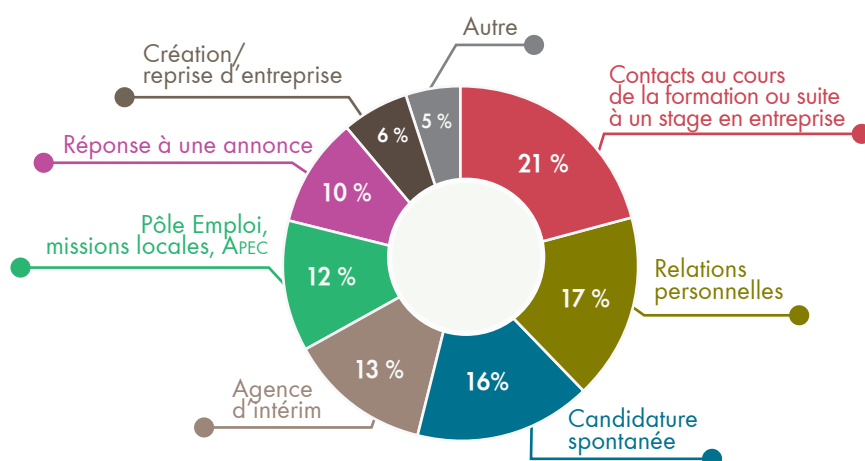
De surcroît, comme l'an dernier, plus de trois quarts des personnes en emploi estiment que leur travail est en lien avec la formation suivie, quel que soit le domaine de formation suivi. Les sortants de formation Services aux collectivités expriment un lien très fort avec 94 % des citations.

Ce lien est plus fortement ressenti pour les sortants d'une formation de niveau supérieur ou égal au BTS et de niveau CAP (respectivement 81 % et 84 % contre 74 % pour les sortants de niveau BAC).

Modalités de recherche d'emploi : plus-value de la formation

Comme l'an dernier, les contacts pris au cours de la formation ou suite à un stage en entreprise sont les premières modalités de recherche d'emploi citées : 21 % des sortants en emploi se sont appuyés sur ces contacts pour accéder à l'emploi. Cette modalité devance d'au moins 4 points les relations personnelles (17 %) et les candidatures spontanées (16 %). Viennent ensuite le recours aux agences d'intérim (17 %) et aux agences de Pôle emploi, aux missions locales ou à l'APEC (12 %). En un an, les candidatures spontanées ainsi que le recours aux agences d'intérim a diminué au profit des relations personnelles, du recours au service public de l'emploi, de la réponse aux offres d'emploi.

Modalités de recherche d'emploi des sortants en emploi



Source : Enquête sur le devenir des sortants 2019 de formation qualifiante Formations financées par la Région BFC - Traitement Emfor

LE RETOUR EN FORMATION DES SORTANTS DE FORMATION QUALIFIANTE

Les résultats ci-dessous correspondent aux données des 4 281 répondants sortis de formation qualifiante.

6 mois après la sortie de formation, 8 % des sortants sont à nouveau en formation

Parmi les 338 personnes ayant repris une formation au moment de l'enquête, 37 % ont travaillé entre les deux formations, soit 7 points de plus en un an. Pour 60 % d'entre elles, ce travail était en lien avec la formation suivie.

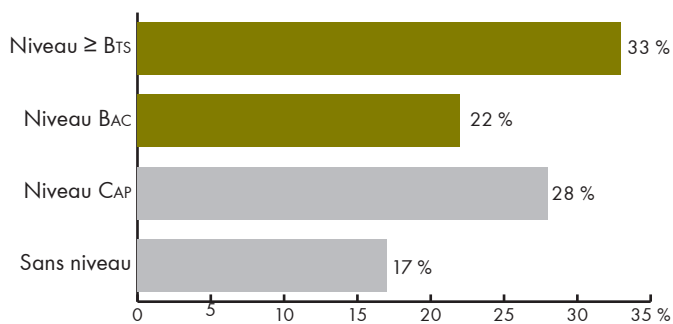
Comme l'an dernier, 55 % des nouvelles formations suivies sont de niveau supérieur ou égal au BAC mais la part des niveaux Bts est plus importante (33 % contre 22 % pour les niveaux BAC). Plus de 6 stagiaires sur 10 ont augmenté leur niveau de formation avec la seconde. Parmi les personnes qui augmentent leur formation avec la seconde, plus des deux tiers suivent une formation en lien avec la première ce qui démontre une logique de parcours pour ces derniers.

Selon les stagiaires, le but de cette seconde formation est de poursuivre le parcours de formation, d'optimiser leur chance de retour à l'emploi et d'améliorer leur niveau d'études ou de qualification.



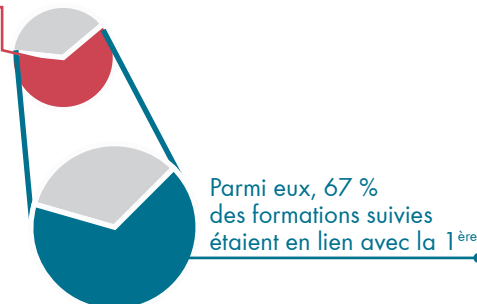
338 stagiaires à nouveau en formation

55 % des nouvelles formations sont de niveau supérieur ou égal au Bac



Source : Enquête sur le devenir des sortants 2019 de formation qualifiante
Formations financées par la Région BFC - Traitement Emfor

63 % des stagiaires augmentent leur niveau de formation avec la seconde formation



LA RECHERCHE D'EMPLOI DES SORTANTS DE FORMATION QUALIFIANTE

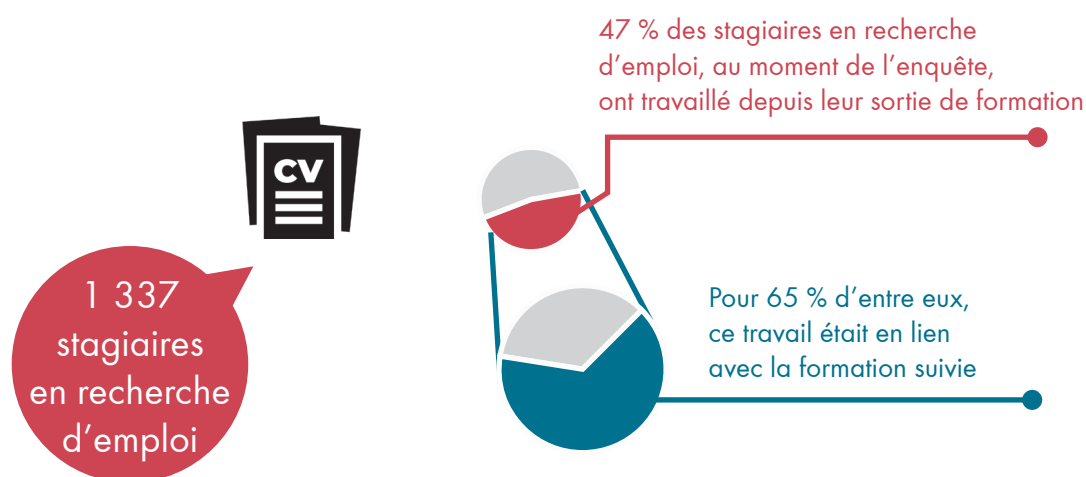
Les résultats ci-dessous correspondent aux données des 4 281 répondants sortis de formation qualifiante.

6 mois après la sortie de formation, 31 % des sortants sont en recherche d'emploi

Six mois après leur sortie de formation, plus de 1 330 bénéficiaires déclarent être à la recherche d'un emploi. Cette situation concerne :

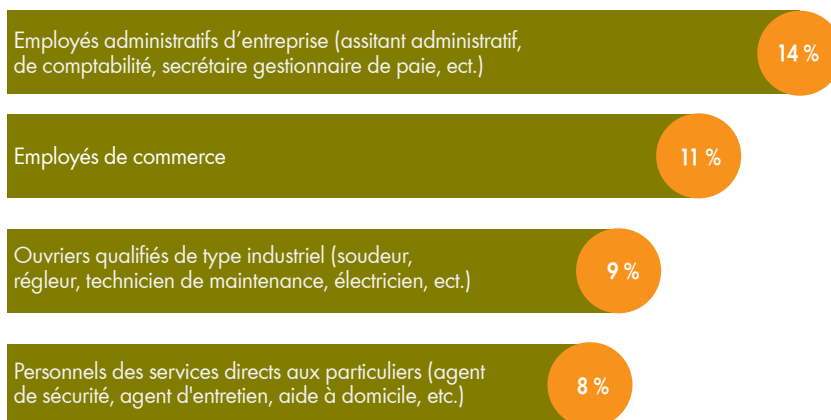
- Plus les hommes : 33 % de ces derniers contre 29 % des femmes,
- Plus les seniors : 41 % des 50 ans et plus contre 27 % des moins de 30 ans.

Parmi les stagiaires en recherche d'emploi, 47 % ont travaillé au cours des six premiers mois qui suivent la fin de leur formation, soit 5 points de plus en un an. De surcroît, ce travail était en lien avec la formation suivie pour près de deux tiers des sortants.



Source : Enquête sur le devenir des sortants 2019 de formation qualifiante
Formations financées par la Région BFC - Traitement Emfor

Quatre principales catégories d'emplois recherchés



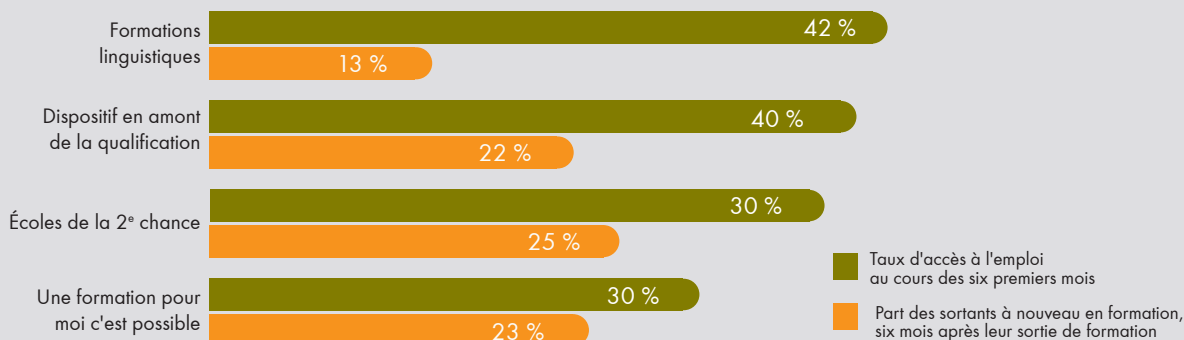
Les sortants des dispositifs en amont de la qualification

En dehors des formations qualifiantes, la Région finance des formations en amont de la qualification. Ces dispositifs ont pour objectifs de construire un projet professionnel, de remobiliser ou d'acquérir des compétences complémentaires préalables à un parcours qualifiant ou à une insertion professionnelle.



Parmi les 4 253 répondants sortis de formation en amont de la qualification, plus d'un sur cinq poursuit dans une seconde formation à l'issue de la première, à l'exception des sortants des dispositifs de formations linguistiques. En un an, cette part a progressé de 6 points pour les écoles de la 2^e chance, de 3 points pour "Une formation pour moi c'est possible" et d'un point pour les dispositifs en amont de la qualification DAQ. En outre, le taux d'accès à l'emploi varie de 30 % à 42 % selon les dispositifs. Les dispositifs de formations linguistiques ainsi qu' "Une formation pour moi c'est possible" affichent les plus fortes augmentations de taux d'accès à l'emploi (respectivement + 7 points et + 4 points).

Sorties positives à l'issue de la formation, selon les dispositifs en amont de la qualification



Source : Enquête sur le devenir des sortants 2019 de formation qualifiante
Formations financées par la Région BFC - Traitement Emfor

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion, Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2021-2027.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

Siège
Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 **Besançon**
tél 03 81 25 52 25

Site de Dijon
Immeuble le Citadin
13 rue Auguste Frémiet
21000 **Dijon**
tél. 03 80 54 14 14

www.emfor-bfc.org
contact@emfor-bfc.org



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Document réalisé par Emfor en collaboration avec la Région Bourgogne-Franche-Comté

Les formations ont bénéficié d'un financement FSE et AGEFIPH



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

